

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



Edition N°1414 du Mercredi 24 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

CAN 2025 ALGÉRIE – SOUDAN  
(AUJOURD'HUI À 16H À RABAT)



COMMENCER  
PAR UNE VICTOIRE !

Pp. 13, 14 et 15

RÉUNION DU GOUVERNEMENT



VERS UNE TRANSFORMATION  
NUMÉRIQUE ET UN RENFORCEMENT  
DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

P. 16

ZOOM sur l'année 2025

SOCIÉTÉ



DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES  
EN MATIÈRE DE LOGEMENTS  
POUR LES CITOYENS

P. 7

SONELGAZ

## PAS DE COUPURE POUR UNE SEULE FACTURE IMPAYÉE

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a donné des instructions au groupe Sonelgaz portant d'importantes facilitations en faveur des défaillants dans le règlement de leurs factures, notamment la non-coupure de l'électricité et du gaz pour les abonnés n'ayant qu'une seule facture impayée.



P. 8

## ACTIVITÉ DES VTC EN ALGÉRIE

## PRÉPARATION DES TEXTES DE LOI ADAPTÉS

Le ministre de l'Intérieur et des Transports, Said Sayoud, a récemment annoncé devant l'APN que « le projet de loi pour la régulation et l'encadrement du transport via les applications électroniques est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement ».



LA RÉGULARISATION DES VTC S'INSCRIT DANS UNE STRATÉGIE  
PLUS LARGE DE MODERNISATION DE LA MOBILITÉ URBAINE EN ALGÉRIE

P. 5

# SAVIEZ-VOUS

## SÛRETÉ D'ALGER

### ARRESTATION DE DEUX INDIVIDUS IMPLIQUÉS DANS LE VOL D'ACCESSOIRES DE VÉHICULES

La Sûreté d'Alger, représentée par la Sûreté urbaine 2 "Didouche Mourad", compétente de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, a procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation de deux individus impliqués dans une affaire de vol d'accessoires de véhicules, avec récupération d'objets volés, a indiqué, lundi dernier, un communiqué de ce corps de sécurité. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la Sûreté d'Alger, représentée par la Sûreté urbaine 2 "Didouche Mourad", relevant de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, a procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation de deux individus impliqués dans une affaire de vol d'accessoires de véhicules, avec récupération d'objets volés", précise la même source. L'affaire

fait suite à "une plainte déposée par un citoyen au niveau du siège du service, après avoir été victime du vol d'accessoires de son véhicule". "En coordination avec le parquet territorialement compétent et après exploitation des moyens techniques, les éléments de la Police judiciaire sont parvenus à l'identification des auteurs, et sur la base d'un plan bien ficelé, les deux mis en cause ont été interpellés en flagrant délit de vol d'accessoires de véhicules", relève le document. Les deux mis en cause ont été déferrés devant le parquet territorialement compétent pour les chefs d'accusation de "constitution d'association de malfaiteurs, dégradation volontaire de biens d'autrui, vol d'accessoires de véhicules à l'aide d'un outil et d'un moyen de transport, en flagrant délit avec récidive", conclut le communiqué.



### OUVERTURE OFFICIELLE DU CAMP "ARTS DES JEUNES" À TAGHIT

Le ministre de la Jeunesse et président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a inauguré officiellement le camp d'hiver "Arts de la jeunesse", lundi dernier, à Taghit, wilaya de Béchar. L'événement a attiré une centaine de jeunes provenant de diverses wilayas. Dans son discours prononcé à cette occasion, M. Hidaoui a souligné la nécessité d'organiser de tels événements nationaux pour la jeunesse dans la zone touristique de Taghit.

Cette initiative, qui se poursuit jusqu'au 27 décembre, s'inscrit dans le cadre de la deuxième édition du Festival national d'hiver organisé par le ministère de la Jeunesse sous le thème « Jeunesse en mouvement ». Elle vise à offrir aux jeunes un espace de créativité et à développer leurs compétences grâce à divers ateliers de formation dans différents domaines artistiques, ainsi qu'à leur faire



découvrir le riche potentiel touristique du pays. Il a ajouté que ce type d'événement permet de mettre en lumière les jeunes talents dans divers secteur artistiques et offre une plateforme idéale pour exprimer leurs aptitudes. De plus, il constitue un outil de formation grâce aux ateliers structurés animés par des spécialistes. Ces ateliers couvrent la musique, les arts visuels et le théâtre, et visent à développer les connaissances théoriques et

pratiques de jeunes talents des wilayas de Tlemcen, Naâma, El Bayadh, El Oued, Bouira, Relizane, Adrar et Alger. M. Hidaoui a conclu sa visite dans la commune de Taghit et la wilaya de Béchar en inaugurant plusieurs activités sportives sur le sable, organisées par des associations de jeunes. Au programme : fantasia, courses de chameaux, karaté, courses de voitures et de motos. L'événement a également été marqué par des prestations artistiques de groupes locaux et d'autres groupes venus des wilayas participant au même camp. Auparavant, M. Hidaoui, accompagné des autorités locales, avait participé à une opération de plantation d'arbres le long d'un tronçon de la voie ferrée minière reliant Béchar, Beni Abbès, Tindouf et Gara Djebilet.

*Abir Menasria*

### OUVERTURE DU SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT À TIZI-OUZO

Le Salon national de l'artisanat traditionnel et des produits du terroir a ouvert ses portes, lundi dernier, au niveau de la place de l'Olivier de Tizi-Ouzou, avec la participation d'une centaine d'exposants représentant 17 wilayas, a-t-on appris auprès des organisateurs. Placée sous le haut patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, cette manifestation est organisée sous le slogan «L'artisanat algérien : authenticité et créativité» par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), en coordination avec la direction locale du secteur. L'événement regroupe une grande diversité de métiers artisanaux célébrant le génie créatif des participants venus notamment de Béjaïa, Bômerdès, Alger, Oran, Constantine et de wilayas du Grand Sud comme Tamanrasset, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Azzedine Abdous. Pas moins de 19 activités artisanales y sont représentées, allant de la

bijouterie traditionnelle à la poterie, en passant par la tapiserrie, la vannerie, la confection de costumes traditionnels, ainsi que des produits du terroir comme l'huile d'olive, le miel, les huiles essentielles et les savons artisanaux.

L'objectif principal de cet événement est de « promouvoir le produit artisanal algérien, créer un espace d'échange entre les artisans et faciliter la commercialisation via la vente directe au consommateur », a précisé le même responsable.



### EFFONDREMENT PARTIEL DE LA MOSQUÉE SIDI M'HAMED CHERIF À ALGER

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé, lundi dernier dans un communiqué, qu'à la suite de l'effondrement partiel de la mosquée Sidi M'hamed Cherif à la Casbah, survenu le même jour, lequel a touché son minaret sans faire de victime, il a été décidé d'ouvrir une enquête technique approfondie afin de déterminer les causes exactes de l'effondrement et de prendre les mesures appropriées en fonction des résultats. Le communiqué précise que la ville de la Casbah fait actuellement l'objet d'un vaste programme de restauration et de réhabilitation de plusieurs de ses sites religieux et historiques.

### MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID TACHERIFT REÇOIT DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, lundi dernier au



Musée national du moudjahid (Alger), un nombre d'enfants de la communauté nationale établie à l'étranger dans le cadre de la concrétisation du programme « Voyage de la mémoire » destiné aux enfants de la communauté résidant à l'étranger.

A cette occasion, le ministre a salué cette initiative visant à « inculquer le patriotisme et le sentiment d'appartenance à la mère patrie auprès des enfants de la communauté nationale résidant à l'étranger », exprimant son souhait que ce genre d'initiative se poursuive à l'avenir. Dans ce cadre, M. Tacherift a précisé que ces enfants visiteront plusieurs wilayas et sites historiques du pays. Lors de leur visite au Musée national du moudjahid, les enfants ont parcouru ses différents pavillons où ils ont reçu des explications sur les sacrifices et les souffrances du peuple algérien durant l'occupation française.

Ils ont également découvert les différentes étapes de la lutte nationale, notamment les mouvements de résistance populaire et la lutte politique, jusqu'à la glorieuse Guerre de libération et le recouvrement de la souveraineté nationale. Au terme de la visite, le ministre a remis des cadeaux symboliques aux enfants, ainsi qu'aux membres de leur délégation (encadrants et enseignants).

### PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise. Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

## PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION TERRITORIALE DU PAYS EXAMEN DES AMENDEMENTS PROPOSÉS AU CONSEIL DE LA NATION

*La Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil de la nation a tenu, lundi dernier, une réunion consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi portant organisation territoriale du pays, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.*

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'étude du projet de loi modifiant et complétant la loi n°84-09 relative à l'organisation territoriale, un texte structurant qui vise à adapter le cadre juridique régissant le découpage et la gouvernance territoriale aux évolutions institutionnelles, démographiques et socio-économiques du pays. La séance a été présidée par Mohamed Rebbah, président de la Commission concernée, précise la même source. Les travaux se sont déroulés en



présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, représentant du gouvernement, ainsi que du vice-président du Conseil de la nation chargé de la législation et des relations avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale (APN), Mourad Lakhal. Cette participation traduit l'importance accordée par les pouvoirs publics à ce projet de réforme, qui touche directement à l'architecture territoriale de l'État et au fonctionnement des collectivités locales. La réunion a été spécifiquement consacrée à l'examen des amendements soumis par les

membres du Conseil de la nation au projet de loi. Ces amendements ont été jugés recevables sur la forme par le bureau du Conseil, à l'issue de sa réunion tenue le 21 décembre sous la présidence de M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, avant d'être transmis à la Commission spécialisée pour étude approfondie. Cette procédure s'inscrit dans le strict respect des dispositions des articles 71 et 72 du règlement intérieur du Conseil de la nation, ainsi que de l'instruction générale du bureau du Conseil définissant les conditions et modalités de présentation des amendements aux projets et

propositions de lois, notamment l'article 3 de ladite instruction. Elle est également conforme à l'article 73 du règlement intérieur, qui confie à la Commission compétente l'examen de ces amendements avant leur présentation en séance plénière.

À travers cet examen minutieux, le Conseil de la nation réaffirme son rôle constitutionnel dans l'enrichissement du processus législatif et dans l'amélioration de la qualité des textes de loi, en veillant à leur cohérence juridique et à leur adéquation avec les exigences de l'organisation territoriale moderne. Le projet de loi, une fois amendé et adopté, est appelé à constituer un levier essentiel pour renforcer l'efficacité de l'action publique locale, rationaliser le découpage territorial et accompagner les dynamiques de développement à l'échelle nationale.

G. Salah Eddine

### PROPOSITIONS DE LOI RELATIVE À LA CRIMINALISATION DE LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE ET À LA NATIONALITÉ RÉUNION DU BUREAU DE L'APN

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Bougali, a présidé, lundi dernier, une réunion du Bureau de l'Assemblée consacrée à l'examen des amendements à la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie et à la proposition de loi modifiant le code de la nationalité algérienne, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire. Les travaux de la réunion ont été consacrés à

"l'examen des amendements à une proposition de loi

portant criminalisation de la colonisation française en Algérie et à une proposition de loi modifiant et complétant l'ordonnance 70-86 du 15 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne", précise la même source.

Après examen des amendements, "le Bureau de l'APN a transmis ceux retenus aux commissions de la défense nationale et des affaires juridiques et administratives et des libertés pour examen avec les délégués de leurs auteurs", conclut le communiqué.

### APS-AAPI

### LE RÔLE CENTRAL DES MÉDIAS DANS LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

Les travaux d'une journée d'information consacrée au rôle des médias nationaux dans l'accompagnement de la politique nationale de l'investissement ont débuté, mardi dernier à Alger, à l'initiative de l'Agence Algérienne Presse Service (APS) et de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Cette rencontre a réuni le directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, et le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, en présence de représentants de médias nationaux, d'organisations patronales, ainsi que de spécialistes en économie. L'événement s'est inscrit dans une dynamique visant à renforcer la contribution des médias à la promotion de l'Algérie en tant que destination d'investissement attractive, compétitive et crédible, aussi bien à l'échelle régionale qu'internationale.

La journée d'information a eu pour objectif principal de débattre du modèle médiatique le plus à même d'assurer un accompagnement efficace et dynamique des efforts nationaux de promotion de l'investissement. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité d'élaborer un discours médiatique objectif, professionnel et anticipatif, capable de renforcer la confiance, de structurer un espace informationnel fiable et de soutenir

l'attraction des investissements. Cette approche vise également à encourager les investisseurs et les opérateurs économiques, tout en contribuant à l'ancrage d'une culture économique consciente auprès de l'opinion publique. La rencontre a également constitué un espace de dialogue entre l'APS et l'AAPI, permettant de jeter les bases d'une vision commune quant aux modalités de mobilisation des médias nationaux, traditionnels et numériques. Cette coordination a été présentée comme un levier essentiel pour accompagner la politique nationale d'investissement et soutenir la transformation économique engagée par l'Algérie.

Au programme, une intervention de l'expert et consultant en économie Abdelkader Slimani a porté sur «La cartographie de l'investissement pour le renforcement du développement local». Cette présentation a été suivie de débats approfondis, qui ont abouti à des recommandations et des propositions pratiques visant à améliorer l'efficacité du modèle médiatique national dans l'accompagnement de l'investissement et dans l'impulsion des réformes économiques. Ces recommandations ont été considérées comme une base de travail destinée à renforcer la qualité du

discours médiatique économique, notamment en matière d'attractivité et de valorisation du potentiel local. Par ailleurs, la journée a été marquée par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'APS et l'AAPI. Cet accord a instauré un cadre de coopération destiné à soutenir les efforts de promotion de l'investissement en Algérie, à mettre en valeur les opportunités et les grands projets structurants et à renforcer le partenariat entre les deux institutions.

Le mémorandum d'entente a notamment prévu le lancement d'un projet médiatique commun, à travers lequel l'APS a été chargée de mettre en lumière diverses expériences réussies d'entreprises algériennes, en lien avec les mécanismes d'incitation et de soutien à l'investissement.

À travers cette rencontre, l'APS et l'AAPI ont clairement posé les bases d'un nouveau rôle pour les médias nationaux, appelés à devenir de véritables acteurs de la dynamique économique. En misant sur un discours crédible, pédagogique et tourné vers l'impact, l'Algérie cherche à aligner information, confiance et attractivité. Un pari stratégique où la qualité du récit médiatique est appelée à peser autant que les réformes elles-mêmes.

G. S. E.

### LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇOIT DES PARLEMENTAIRES

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a reçu des parlementaires pour discuter de plusieurs dossiers liés au secteur, aux niveaux national et local, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère.

"Dans le cadre du renforcement de la coordination entre les membres du gouvernement et les représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement, le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a reçu séparément des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et un membre du Conseil de la nation pour discuter de divers dossiers liés au secteur de la communication, aux niveaux national et local", précise la même source.

Il s'agit du vice-président de l'APN, chargé de la législation, député de la wilaya de Skikda, Mohamed Nini, du député de la wilaya de Tébessa, Louardi Bradji, du député de la wilaya de Sidi Bel Abbès, Mohamed Mir, et du membre du Conseil de la nation pour la wilaya de Sidi Bel Abbès, Hamidi Mankour, conclut le communiqué.

## INSTALLATION DU PREMIER PARLEMENT DE L'ENFANT ALGÉRIEN S'IMPLIQUER CONSCIENCEUSEMENT DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES

**L'Assemblée populaire nationale (APN) a accueilli, lundi dernier à Alger, l'installation officielle du tout premier Parlement de l'enfant algérien. Cette institution novatrice se veut un espace d'apprentissage grandeur nature, destiné à initier les jeunes générations aux mécanismes de la vie publique et à ancrer chez elles les principes de responsabilité et de participation citoyenne.**

L'engagement de l'État en faveur de la jeunesse a été souligné par la présence des plus hauts responsables du pays lors de cette séance inaugurale, parmi lesquels le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le président de l'APN, M. Brahim Boughali, la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, ainsi que la présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Mme Meriem Cherfi. Leur présence traduit une volonté intersectorielle d'intégrer l'enfant dans la vie publique. Lors de son allocution, M. Brahim Boughali a félicité chaleureusement les jeunes députés pour leur élection, fruit d'un processus démocratique organisé au sein des établissements scolaires. Il a également adressé un message particulier aux enfants



représentant la communauté algérienne à l'étranger, rappelant que ce Parlement de l'enfant constitue un lien unissant tous les jeunes Algériens autour des valeurs de la patrie et du dialogue. Il a qualifié cette initiative d'« occasion précieuse » pour comprendre les enjeux de la société, s'impliquer dans les affaires publiques et apprendre à transformer ses idées en actions concrètes. Le président de l'APN a insisté sur la dimension éducative et formatrice de cette institution, la décrivant comme un prolongement naturel du rôle de l'école et des institutions de l'État dans la consolidation d'une culture de l'assiduité et de la responsabilité. Il a rappelé que le Parlement de l'enfant vise à encourager l'excellence scolaire, développer l'esprit d'initiative et promouvoir les valeurs de discipline, indispensables à la

formation des futurs cadres de la nation. S'adressant directement aux jeunes parlementaires, M. Boughali a souligné l'importance personnelle de leur mandat : « Votre présence sous la coupole de ce Parlement représente une étape charnière dans votre parcours éducatif et le point de départ de votre formation en tant que futurs leaders. Cette expérience transcende la simple représentation pour devenir une véritable école du travail collectif, du dialogue et de la prise de décision responsable. » De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, a salué l'initiative, rappelant qu'elle s'inscrit dans l'orientation stratégique de l'État visant à protéger l'enfance et à renforcer l'implication des élèves dans la vie scolaire et institutionnelle.

Il a précisé que le Parlement de l'enfant regroupe 126 élèves du cycle secondaire et 275 du cycle moyen, incluant deux élèves aux besoins spécifiques, ainsi qu'un représentant de l'École algérienne internationale en France. Le président du Bureau temporaire du Parlement de l'enfant algérien, Abdallah Rekkabi, a affirmé que cette instance servira de passerelle directe pour porter la voix

des enfants, en Algérie comme dans la diaspora, jusqu'aux plus hautes sphères gouvernementales. La séance inaugurale a été marquée par l'appel officiel des membres et l'adoption de la liste nominative pour le mandat 2025-2027, ainsi que par la lecture émouvante du règlement intérieur par Yasmine Boukeffoussa, élève aux besoins spécifiques, qui a rappelé que le Parlement constitue désormais une plateforme souveraine de dialogue et d'expression libre. Ainsi, loin d'être un simple exercice symbolique, le Parlement de l'enfant s'affirme déjà comme un véritable contre-pouvoir pédagogique, démontrant que la valeur du débat et de l'engagement citoyen n'attend pas le nombre des années

Omar Lazela

### CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR D'ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE EN FRANCE

## "VOYAGE DE LA MÉMOIRE" VERS LEUR MÈRE PATRIE



Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a présidé, lundi dernier à Alger, une cérémonie en l'honneur d'un groupe d'enfants de la communauté nationale résidant en France. Cette rencontre marquait leur participation au programme « Voyage de la mémoire » dans leur pays natal, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, le programme « Voyage de la mémoire » a été mis en œuvre en étroite collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, tout au long de la semaine, dans le but d'offrir à ces enfants l'opportunité de découvrir de manière approfondie les moments marquants de l'histoire riche de leur pays. Le communiqué précise que cette initiative rend hommage « à ces enfants qui ont brillamment participé au

concours organisé par nos représentations consulaires en France » dans le cadre des célébrations du 64e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, commémorée le 17 octobre. Les participants ont présenté des œuvres artistiques et créatives de grande qualité, traduisant leur attachement à la patrie et leur compréhension du patrimoine historique national, tout en mettant en lumière les sacrifices consentis par les émigrants algériens durant la

période coloniale. La même source souligne que cette occasion a constitué un moment privilégié « d'échange direct, de convivialité, de chaleur et de spontanéité » avec les enfants de la communauté nationale présents. À cette occasion, M. Chaib leur a remis des certificats de reconnaissance et d'encouragement. Dans le même esprit, le secrétaire d'État a exprimé sa « fierté » et son admiration face au sens d'appartenance manifesté par cette jeune génération et à son lien avec l'histoire nationale, tout en saluant « le dévouement et l'engagement de leurs parents » dans la transmission de ce sentiment d'appartenance et des valeurs nationales. Le communiqué a conclu en indiquant que ces initiatives symbolisent la continuité intergénérationnelle et constituent « un pilier fondamental » dans le renforcement de la « mémoire nationale ». Elles traduisent également l'engagement ferme des plus hautes autorités à préserver et à promouvoir cette mémoire, en particulier auprès « des jeunes générations issues de la communauté nationale à l'étranger », contribuant ainsi à consolider leurs liens avec leur pays d'origine.

Abir Menasria

## ACTIVITÉ DES VÉHICULES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC) EN ALGÉRIE

# PRÉPARATION DES TEXTES DE LOI ADAPTÉS

**Depuis plusieurs années, les véhicules de transport avec chauffeur (VTC) ont profondément transformé la mobilité urbaine en Algérie. Avec l'essor des applications mobiles comme Yassir, InDrive ou Heetch, le pays a vu émerger une alternative flexible et efficace aux taxis traditionnels, répondant à une demande croissante des citoyens pour des services de transport plus rapides, sécurisés et personnalisés.**

Cependant, malgré cette popularité, l'activité des VTC évoluait jusqu'ici dans un vide légal, laissant chauffeurs et passagers exposés à des risques juridiques, financiers et administratifs. Le ministre de l'Intérieur et des Transports, Saïd Sayoud, a récemment annoncé devant l'Assemblée populaire nationale (APN) que « le projet de loi pour la régulation et l'encadrement du transport via les applications électroniques est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement ». Il a qualifié ce texte de « très important » et assuré qu'il suivrait personnellement son avancement afin de garantir son adoption rapide. Cette annonce marque un tournant historique pour l'industrie du transport digital en Algérie, posant les bases d'une professionnalisation durable et d'un encadrement clair pour les acteurs du secteur.

Jusqu'à présent, les conducteurs VTC évoluaient dans une zone d'incertitude : bien que les plateformes qui les employaient soient légales, les chauffeurs eux-mêmes ne bénéficiaient d'aucune protection juridique. Cette situation entraînait des verbalisations répétées lors des contrôles routiers, parfois arbitraires, et incitait certains professionnels à adopter des pratiques inconfortables, comme



demander à leurs clients de s'asseoir à côté d'eux pour éviter les sanctions. Selon Said Sayoud, les chauffeurs VTC « n'étaient pas illégaux au sens strict », mais l'instauration d'un cadre légal va désormais permettre d'exercer cette activité en toute légalité et sécurité, en clarifiant le statut des professionnels et en leur offrant une reconnaissance institutionnelle indispensable. Cette régularisation ne se limite pas à la protection juridique : elle constitue également une avancée sociale et économique. Les chauffeurs pourront bénéficier d'une couverture sociale complète, incluant l'inscription à la CNAS, à la CASNOS et aux services fiscaux, ainsi que de droits liés à la retraite. Pour les conducteurs exerçant exclusivement cette profession, ces mesures représentent un fil de sécurité et une stabilité à long terme, leur permettant d'envisager leur carrière avec séénité.

L'encadrement légal des VTC bénéficie également aux usagers. Depuis plusieurs années, des incidents tels que le harcèlement de passagères ou des agressions de clients ont été relayés sur les réseaux sociaux, parfois avec des vidéos à l'appui. Le futur projet de loi permettra de traiter ces situations dans un cadre juridique clair, offrant à la fois aux passagers et aux chauffeurs un mécanisme de recours précis. Cette sécurité juridique renforcera la confiance

des utilisateurs et contribuera à asseoir la réputation des VTC comme un service fiable et responsable.

## COEXISTENCE AVEC LES TAXIS TRADITIONNELS

Un autre point crucial concerne les relations entre les VTC et les taxis classiques, qui ont souvent exprimé leur mécontentement face à la concurrence perçue comme illégitime. Le projet de loi permettra de définir les prérogatives de chaque catégorie de transport,

clarifiant ainsi les droits et obligations de chaque acteur. Cette distinction est essentielle pour prévenir les conflits et faciliter une coexistence harmonieuse sur le terrain, tout en assurant que chaque service dispose de son propre cadre légal et professionnel.

La formalisation légale des VTC ouvre également la voie à de nouvelles opportunités économiques et à l'attractivité pour les investisseurs. La sécurisation juridique de l'activité constitue un signal fort pour les entrepreneurs et les start-up souhaitant investir dans le secteur de la mobilité digitale. L'exemple de Yassir, qui a débuté comme service de VTC avant de diversifier ses activités et de se développer sur d'autres marchés internationaux, illustre parfaitement le potentiel d'un marché régulé et prometteur. La mise en place d'un cadre légal pourrait inciter d'autres acteurs à se lancer, dynamisant l'innovation et la concurrence saine dans ce secteur.

La régularisation des VTC s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation de la mobilité urbaine en Algérie. Le pays connaît une urbanisation rapide et une demande accrue pour des services de transport efficaces et fiables. En instituant un cadre juridique clair, les autorités contribuent à structurer le secteur, à améliorer la qualité de service et à aligner les pratiques locales avec les standards

internationaux. À terme, cette démarche pourrait favoriser le développement de solutions de mobilité intégrées, incluant le transport partagé, la logistique urbaine et les services connectés, tout en répondant aux enjeux environnementaux liés à la réduction de l'usage des véhicules privés.

## UNE PROFESSIONNALISATION COMPLÈTE

Outre les avantages juridiques et économiques, le projet de loi vise à professionnaliser les chauffeurs de VTC. Les conducteurs pourront bénéficier de formations adaptées sur la sécurité routière, la relation client et la gestion administrative. Ces mesures permettront de créer une nouvelle génération de professionnels qualifiés, capables de concilier service de qualité, respect des réglementations et innovation technologique. Cette approche est essentielle pour faire des VTC un secteur reconnu, fiable et durable sur le long terme.

La légalisation des VTC contribuera également à la formalisation du secteur, permettant à l'Etat de mieux contrôler et soutenir cette activité. Cela inclut l'intégration fiscale, la protection sociale et l'organisation professionnelle, créant ainsi un environnement propice à l'investissement et à la création d'emplois. En stabilisant ce marché, l'Algérie pourra également stimuler l'essor d'applications locales et de solutions technologiques innovantes, renforçant ainsi la souveraineté numérique et économique du pays dans le domaine de la mobilité. L'adoption prochaine du projet de loi sur les VTC marque une étape décisive pour la mobilité urbaine et le secteur du transport en Algérie. Elle met fin à une période d'incertitude et ouvre la voie à une professionnalisation complète, sécurisant les chauffeurs, les passagers et les investisseurs. Cette régularisation constitue un signal fort envoyé aux acteurs économiques et technologiques : l'Algérie entend moderniser son secteur des transports, favoriser l'innovation et offrir un cadre sécurisé et durable pour tous les professionnels de la mobilité digitale.

G. Salah Eddine

## MARCHÉ AUTOMOBILE LE MALAISIEN PROTON CONFIRME SON INSTALLATION EN ALGÉRIE

Le marché automobile algérien confirme son attractivité auprès des grands noms mondiaux du secteur. Après l'implantation de constructeurs européens et chinois, c'est désormais au tour du malaisien Proton d'affirmer officiellement son ambition de s'installer durablement en Algérie. L'annonce a été officialisée par l'ambassadeur de Malaisie en Algérie, Son Excellence Datuk Rizani Irwan Mohamed Mazlan, via un communiqué publié jeudi dernier sur les réseaux sociaux. En faisant de l'Algérie un hub stratégique pour développer ses activités en Afrique, le constructeur asiatique marque une nouvelle étape dans la relance de l'industrie mécanique nationale.

L'ambassadeur a précisé avoir reçu une délégation de Proton International afin de définir les contours de l'implantation du constructeur dans le pays. Lors de cet échange, l'accent a été mis sur la nécessité d'aligner la stratégie de la marque malaisienne sur les nouvelles priorités industrielles d'Algérie, notamment à travers « la production locale et le renforcement de l'écosystème manufacturier ». Pour Mohamed Azouane Ben Mohamed Nour, chef de la délégation, le choix de l'Algérie « ne doit rien au hasard » : le pays constitue désormais un « marché prioritaire et stratégique »,

destiné à devenir la plaque tournante de l'expansion de Proton en Afrique du Nord. Affichant une volonté de concrétiser rapidement ce projet, l'ambassadeur de Malaisie a effectué, en compagnie des responsables de Proton, une visite de prospection dans une unité industrielle locale. Selon le diplomate, cette immersion a permis de confirmer le « virage stratégique de l'Algérie vers une production locale » et de s'imprégner des nouvelles réalités réglementaires favorisant l'investissement étranger. L'évaluation a également porté sur la capacité de l'expertise algérienne à soutenir un écosystème manufacturier performant, capable d'optimiser la distribution régionale grâce à la position géographique privilégiée du pays. Pour Son Excellence Datuk Rizani Irwan Mohamed Mazlan, le constat est sans appel : « Face à une demande croissante et à une base industrielle solide, le potentiel de collaboration demeure élevé », confirmant ainsi que Proton est prête à faire de l'Algérie un pilier de son expansion en Afrique du Nord.

### PROTON : UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE NIPPO-SINO-MALAISIENNE

Originaire de Selangor, près de Kuala Lumpur, Proton — acronyme de Perusahaan Otomobil Nasional, soit

« société nationale automobile » en malais — a été fondée en 1983 comme le fleuron de l'industrie automobile malaisienne, grâce à un partenariat technologique avec le japonais Mitsubishi. L'acquisition stratégique de la marque anglaise Lotus en 1996 a permis au groupe de monter en gamme.

Pour faire face à une concurrence mondiale accrue, un tournant majeur a été opéré en 2017 avec la cession de 49,9 % de ses actions et 51 % des parts de Lotus au géant chinois Geely. Ce partenariat a non seulement ouvert les portes de la Chine à Proton, mais a surtout permis une expansion agressive vers l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et le Royaume-Uni, tout en préparant le virage de l'électromobilité, comme en témoigne le récent lancement de son premier SUV électrique, l'eMaz 7.

Avec l'arrivée annoncée de Proton, le paysage automobile algérien s'apprête à accueillir un acteur au savoir-faire hybride, mêlant rigueur japonaise et puissance technologique chinoise. Si ce partenariat se concrétise par une production locale effective, les automobilistes algériens pourraient bientôt bénéficier d'une alternative compétitive, marquant le retour durable de la Malaisie sur les routes du pays.

Omar Lazela

LES MINISTRES DU COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR À LA FPA

## RENCONTRE AVEC LES EXPOSANTS

*Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a effectué lundi dernier une visite des stands de plusieurs entreprises participant à la 33<sup>e</sup> Foire de la production algérienne (FPA), en présence de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. Les deux ministres ont pu découvrir une large variété de produits locaux, couvrant notamment les industries agroalimentaires, les produits détergents, les parfums, le mobilier et le textile, tout en s'informant sur les services proposés par plusieurs banques publiques.*

Au cours de leurs échanges avec les délégués des entreprises participantes, ils ont souligné l'importance de renforcer la stratégie d'exportation et de tirer pleinement parti des dispositifs de soutien offerts par l'État. Ils ont encouragé les entreprises à participer davantage aux foires nationales et internationales dédiées à l'exportation et se sont intéressés aux taux d'intégration réalisés pour différents produits.

M. Rezig a mis en avant, devant les



représentants de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la nécessité de renforcer la promotion des programmes et dispositifs d'aide à l'exportation pour les acteurs économiques. Il a préconisé une augmentation de l'accompagnement aux exportateurs et a insisté sur l'importance d'attirer un plus grand nombre d'entre eux. Il a également salué les initiatives législatives qui encouragent les établissements bancaires à participer activement aux foires économiques afin de jouer pleinement leur rôle de soutien à l'activité commerciale.

De leur côté, les exposants ont réaffirmé leur disponibilité à fournir une gamme complète de produits

nationaux, notamment dans le contexte des préparatifs du Ramadhan, et ont souligné leur capacité à assurer un approvisionnement stable. Ils ont présenté leurs projets visant à maintenir et améliorer la qualité de leurs produits pour répondre aux exigences des marchés nationaux et internationaux. Certains ont insisté sur le rôle essentiel du soutien des pouvoirs publics, soulignant leur engagement envers les normes de qualité, le respect du cadre législatif, le recours aux mécanismes d'aide et l'investissement dans le développement des compétences et des ressources humaines.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des

efforts constants des pouvoirs publics pour soutenir la production nationale, promouvoir les exportations et renforcer la coordination entre les différents acteurs et institutions économiques en vue de diversifier l'économie nationale.

Placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Salon algérien de la production, qui se tient du 18 au 27 décembre, a réuni plus de 600 entreprises opérant dans divers secteurs industriels et de services, notamment les industries militaires, chimiques et pétrochimiques, électriques et électroniques, mécaniques, ainsi que les services.

**Abir Menasria**

**LIEUTENANT CHEKABA NADJET, REPRÉSENTANTE DE L'ÉTABLISSEMENT DE RÉNOVATION DES MATÉRIELS AÉRONAUTIQUES « CHAHID ABDELAZIZ SID AHMED », À ALGER16 :**

## «NOTRE OBJECTIF EST D'ACCROÎTRE LE TAUX D'INTÉGRATION 100% ALGÉRIENNE»

*L'Établissement de rénovation des matériels aéronautiques (ERMA) est un acteur clé de l'industrie publique algérienne, à la croisée des secteurs économiques et de la défense nationale. Sa mission va bien au-delà de la simple maintenance : il assure l'inspection générale, la réparation et la modernisation des avions de combat, des avions de transport, des hélicoptères et des avions d'entraînement, tout en collaborant avec les Forces navales et la Gendarmerie nationale. Cette année, l'ERMA a marqué sa présence à la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne, démontrant son rôle stratégique comme pôle industriel de pointe. À cette occasion, Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec la représentante de l'établissement, le lieutenant Chekaba Nadjet, pour découvrir les ambitions et les projets de ce leader de l'aéronautique nationale.*

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ABIR MENASRIA**

**Alger16 :** Vous participez à la 33<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne. L'ERMA aspire-t-il à travers cela à devenir un pôle régional et international dans le domaine du renouvellement des équipements aéronautiques ?

**Lieutenant Chekaba :** Oui, bien sûr. L'Établissement de renouvellement des équipements aéronautiques est une institution reconnue, dotée de compétences et d'expertises pointues. Nous nous consacrons à l'expansion de nos services, notamment vers le secteur civil. Nous avons déjà collaboré avec plusieurs pays étrangers et notre objectif reste clair : répondre efficacement aux besoins des commandements des Forces aériennes tout en renforçant notre rayonnement à l'international.

**L'établissement modernise des aéronefs qui nécessitent une grande précision. Comment formez-vous vos ingénieurs et techniciens pour**

**atteindre ce niveau d'expertise ?**

Nous employons des ingénieurs et des techniciens hautement qualifiés, dont beaucoup sont diplômés universitaires, titulaires de masters ou de diplômes de technicien supérieur. Grâce à leur formation initiale et à l'expérience acquise au contact de professionnels expérimentés, ils développent au fil du temps une expertise technique approfondie, indispensable pour la maintenance et la réparation des avions de combat, de transport, des hélicoptères et des avions d'entraînement.

**Pense-t-il s'ouvrir au secteur privé ?**

C'est une bonne question. Alors, beaucoup pensent que notre institution est uniquement militaire, mais c'est un établissement public à caractère industriel et commercial. Nous collaborons avec des institutions publiques et privées dans le cadre de la sous-traitance, ce qui permet d'étendre nos services au-delà du secteur militaire.

**Cette foire met en avant de jeunes entrepreneurs et des start-up. L'établissement que vous représentez**



PHOTO : ALGER16

**prévoit-il de collaborer avec eux à l'avenir ?**

Le secteur aéronautique est très sensible et exige que les partenaires soient déjà bien établis. Cela dit, nous restons ouverts à la formation et au développement des compétences pour les jeunes, afin de préparer l'avenir et de leur transmettre notre expertise.

**Quels sont vos principaux projets pour le développement de l'industrie aéronautique nationale ?**

Notre projet majeur vise à accroître l'intégration des produits locaux. Nous souhaitons produire des pièces de rechange avec des composants 100 % algériens, afin de réduire le taux d'importation et de renforcer l'autonomie de notre industrie aéronautique.

**Ab. M.**

# Société

## ● 2025 : PRÉSERVER LES ACQUIS SOCIAUX ET AMÉLIORER DURABLEMENT LE CADRE DE VIE

L'année 2025 a été marquée par le renforcement des acquis sociaux réalisés dans le cadre de la préservation de la dignité du citoyen et de l'amélioration de son cadre de vie, grâce aux décisions courageuses prises par le président de la République. Le chef de l'Etat a réaffirmé, à chaque occasion, que servir le citoyen doit être "en tête des priorités" et que sa dignité est une "ligne rouge valorisée", son attachement à concrétiser l'ensemble de ses engagements envers le peuple algérien, à travers des programmes de développement réalistes contribuant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

## DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES EN MATIÈRE DE LOGEMENT POUR LES CITOYENS

Le programme « AADL 3 » a entamé sa seconde étape cette année, après un lancement réussi en 2024 où plus d'un million de personnes s'étaient inscrites sur la plateforme. Cette nouvelle phase a débuté par l'envoi des acceptations aux souscripteurs et l'examen des recours par les instances chargées du programme. Plus récemment, plusieurs terrains ont été alloués à la construction de plus de 62 000 logements, répartis comme suit : 20 000 logements à Boumerdès, 8 000 à Constantine (Sissawi), 2 200 à Bordj Bou Arréridj, 2 115 à M'Sila, 2 400 à Mascara et 2 000 à Saïda.

Le coût des appartements et les modalités de paiement ont été dévoilés afin de faciliter l'acquisition. Un appartement de 3 pièces (F3) est proposé à 3 430 000 DA, tandis qu'un 4 pièces (F4) est fixé à 4 315 000 DA. Le paiement se fait en cinq tranches, et la première a déjà commencé, correspondant à 10 % du montant total. Pour alléger la charge financière, cette première tranche peut être réglée en deux versements : 5 % du prix final



dans les deux mois suivant l'ordre de paiement (171 500 DA pour un F3 et 215 750 DA pour un F4), et 5 % restants un mois plus tard, soit en avril 2025.

Pour accompagner ce dispositif, le Fonds national d'épargne et de réserve (FNE) a mis en place un programme de prêts à taux subventionné de 1 % pour salariés et retraités, couvrant l'intégralité des mensualités. La Banque nationale du

logement propose également des solutions pour ceux ne disposant pas des fonds nécessaires.

Les abonnés peuvent régler leurs mensualités en ligne via [www.aadl.dz](http://www.aadl.dz), ou par les applications « Baridi Mob » et « Baridi Web » de la Poste algérienne, avec émission automatique d'un reçu confirmant la transaction.

Par ailleurs, la distribution de logements s'est accélérée cette année. Le 1er novembre 2025 a marqué le début de la remise de 144 000 logements à travers toutes les provinces, portant le total annuel à plus de 400 000 unités, grâce à l'achèvement de plus de 162 000 nouveaux logements ces derniers mois. Cette avancée s'inscrit pleinement dans l'objectif national de livrer 400 000 logements sur l'année, illustrant la dynamique soutenue du secteur du logement en Algérie.

**Abir Menasria**

## POUR UNE VIE DÉCENTE, LES AUTORITÉS ALGÉRIENNES AUGMENTENT TOUS LES SALAIRES

Pour garantir une vie décente aux citoyens, les autorités algériennes ont procédé, en 2025, à l'augmentation des salaires et des allocations. Lors du Conseil des ministres du 30 novembre 2025, présidé par le président Abdelmadjid Tebboune, il a été décidé que le salaire minimum national sera relevé à partir de janvier 2026. Conformément aux engagements présidentiels visant à améliorer le pouvoir d'achat et le niveau de vie, le salaire minimum passera de 20 000 dinars (environ 155 dollars) à 24 000 dinars (environ 185 dollars) par mois. Cette mesure vise principalement à protéger les populations les plus vulnérables et à renforcer leur pouvoir d'achat. Il est à noter que

le salaire minimum n'avait pas été révisé depuis 2020, année où il était passé de 18 000 à 20 000 dinars. Parallèlement, le Président Tebboune a décidé d'augmenter l'allocation-chômage, qui passeront de 15 000 dinars (115 dollars) à 18 000 dinars (environ 140 dollars). Cette hausse constitue la première du genre depuis la mise en place du salaire minimum garanti, il y a plusieurs décennies, et bénéficiera à plus de deux millions de personnes. Afin de mieux encadrer ce dispositif, le dossier de



l'allocation-chômage devra désormais être renouvelé tous les six mois, avec un versement pouvant durer jusqu'à un an, renouvelable. Le Président a également chargé le ministère du Travail de veiller à ce que l'Agence nationale pour l'emploi remplisse pleinement sa mission,

en devenant un modèle de transparence et d'efficacité pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi, le recensement des personnes intégrées au marché du travail et la mise à jour d'une base nationale de données sur les chômeurs. Le ministère du Travail a précisé que le maintien de l'éligibilité à l'allocation-chômage sera désormais conditionné par une formation professionnelle obligatoire, afin de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à des offres d'emploi adaptées aux bénéficiaires. Tous les ministères collaborent pour améliorer l'accès à l'emploi et soutenir les chômeurs et bénéficiaires de l'allocation dans leur insertion sur le marché du travail.

**Abir M.**

### BRÈVES

#### ● UNE RÉFORME AMBITIEUSE FACE À L'AUGMENTATION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

En 2025, l'Algérie a enregistré un bilan inquiétant sur les routes : 1 964 décès et près de 80 000 blessés, avec plus de 70 000 accidents recensés jusqu'en décembre, soit une moyenne de 150 accidents par jour. Parmi les drames marquants, l'accident de Oued El Harrach a conduit à la décision d'importer plus de 10 000 bus d'Europe pour améliorer le transport collectif. Face à cette situation, les autorités et l'Agence nationale de sécurité routière ont alerté sur la détérioration continue des indicateurs malgré les campagnes de sensibilisation. En réponse, une nouvelle loi sur la sécurité routière a été adoptée, combinant sanctions pénales renforcées, contrôle technologique et réforme du système de formation. La nouvelle loi introduit également une classification des infractions, avec des délits graves punis jusqu'à 20 ans d'emprisonnement en cas d'homicide involontaire lié à l'alcool ou aux stupéfiants. Les sanctions financières sont désormais progressives, allant de 3 000 DA pour les infractions mineures à 15 000 DA pour les infractions graves, et peuvent être accompagnées de suspension ou retrait définitif du permis, voire de confiscation du véhicule selon la gravité des faits.

#### ● LA DROGUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES PLUS HAUTES AUTORITÉS

En 2025, l'Algérie a tiré la sonnette d'alarme concernant la drogue, saisissant plus de 20 millions de pilules hallucinogènes et signalant un afflux important de ces substances, notamment chez les jeunes. À cet égard, l'Algérie a adopté une nouvelle stratégie nationale pour lutter contre ce fléau, notamment en milieu scolaire. Cette stratégie repose sur des dépistages précoce obligatoires et inopinés des élèves et sur la mise en place de comités sectoriels privilégiant l'intervention thérapeutique aux poursuites judiciaires, afin de préserver les élèves de la délinquance. Ces efforts sont complétés par des campagnes de sensibilisation et des programmes d'accompagnement menés par des spécialistes auprès des élèves, des parents et de l'ensemble des acteurs concernés.

#### ● AUGMENTATION RECORD DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

L'allocation touristique est l'une des décisions phares de l'année 2025. Depuis juillet dernier, son montant a été porté de 90 à 750 euros, une mesure majeure et historique prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette allocation est spécifiquement destinée aux citoyens algériens, versée une fois par an, et réservée aux voyages à l'étranger d'une durée minimale de sept jours. Elle est répartie entre 750 euros pour les adultes (19 ans et plus) et 300 euros pour les mineurs (de 12 à moins de 19 ans), conformément à l'instruction n° 05 2025 émise le 17 juillet 2025. Malgré ses avantages, certains ont cherché à exploiter le système en organisant de courts séjours dans les pays voisins afin de profiter de l'écart entre les taux de change officiels et parallèles. Ces voyageurs franchissent les frontières, séjournent une semaine dans les villes frontalier, puis reviennent immédiatement pour bénéficier de l'allocation. Vers la fin de l'année, les autorités ont mené plusieurs opérations de contrôle pour vérifier l'utilisation réelle de cette subvention. Il a été constaté que près de 100 000 chômeurs avaient été manipulés par des agences de voyages, un chiffre alarmant qui a conduit l'Etat à suspendre certains passages de bus et à exiger des autorisations officielles pour franchir la frontière algéro-tunisienne. Or, aucune demande d'autorisation n'avait été déposée.

**A. M.**

SONELGAZ

# PAS DE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ POUR UNE SEULE FACTURE IMPAYÉE

**Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, a donné des instructions au groupe Sonelgaz visant à accorder d'importantes facilitations aux abonnés en difficulté de paiement, notamment la non-coupure de l'électricité et du gaz pour les clients n'ayant qu'une seule facture impayée.**

Dans une déclaration, lundi dernier, à l'Algérie Presse Service (APS), le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khalil Hedna, a précisé que le ministre avait instruit Sonelgaz de ne pas procéder à la coupure de l'électricité et du gaz pour les abonnés réguliers dans leurs paiements et concernés par une seule facture non réglée. M. Adjal a également insisté sur la nécessité, pour l'ensemble des services de Sonelgaz à travers le territoire national, de ne pas effectuer de coupures le jeudi, afin d'éviter de pénaliser les abonnés durant le



week-end et de leur permettre de s'acquitter de leurs factures dans les meilleurs délais. Par ailleurs, le ministre a instruit le groupe Sonelgaz de suspendre toute coupure d'électricité et de gaz à l'encontre des citoyens en situation d'impayés durant toute la période de

participation de l'équipe nationale à la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football. Cette décision traduit, selon M. Hedna, la volonté constante du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, à travers le groupe Sonelgaz, de soutenir les

participations sportives algériennes, tant sur le plan national qu'international, en veillant à garantir aux citoyens le droit de suivre cet événement sportif majeur et d'encourager l'équipe nationale dans les meilleures conditions.

*Cheklat Meriem*

## CÂBLE SOUS-MARIN EN FIBRE OPTIQUE "MEDUSA" LA MISE EN SERVICE PRÉVUE "FIN 2026"

L'Algérie franchit une nouvelle étape dans sa souveraineté numérique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé dimanche dernier, lors d'une visite dans la wilaya de Skikda, que le point d'atterrissement du câble sous-marin en fibre optique « Medusa » à Collo sera opérationnel d'ici la fin 2026. Ce projet d'envergure méditerranéenne promet de révolutionner les capacités de connexion du pays et de sécuriser durablement son infrastructure internet. Lors de sa visite, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du point d'atterrissement de Collo. Il a rappelé que cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du projet stratégique international « Medusa », qui prévoit deux points d'ancrage majeurs en Algérie : l'un à Alger, l'autre à Collo. Ce nouveau jalon technologique permettra de connecter

directement le réseau national à des stations de pointe en Europe du Sud, via des liaisons sous-marines de plus de 900 km, garantissant ainsi une fluidité et une sécurité accrues du trafic de données transcontinental. Les détails techniques dévoilés confirment l'ampleur de l'infrastructure : le câble Medusa s'étend sur plus de 8 700 km, reliant dix pays du Bassin méditerranéen. Avec une capacité de transmission atteignant 20 térbits par seconde, ce réseau haut débit est appelé à transformer profondément le paysage numérique national. Sur le plan géopolitique et économique, le projet constitue « une étape stratégique visant à diversifier les sources d'approvisionnement en internet ». L'installation

à Collo consacre l'Algérie comme un point de connexion névralgique entre l'Europe et l'Afrique, faisant de la Méditerranée un véritable pont pour l'intégration numérique régionale. Dans une déclaration à la presse, M. Zerrouki a précisé que ce projet, initié « en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », vise à renforcer les infrastructures de télécommunications et à préparer le pays au déploiement de la technologie mobile 5G. Profitant de sa visite, le ministre a également inspecté plusieurs structures locales, notamment le bureau de poste Ramoul-Abdelaziz de Collo, récemment réhabilité, ainsi que le siège de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom et la recette principale d'Algérie Poste à Skikda. Le rendez-vous est donc fixé à fin 2026. Avec le raccordement de Collo au réseau Medusa, l'Algérie s'apprête à franchir un nouveau cap numérique, transformant ses profondeurs marines en véritables autoroutes de l'information.

*Omar Lazela*



## PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR 2025

### PROLONGATION DES DÉLAIS DE CANDIDATURE À JEUDI PROCHAIN

Les délais de candidature au Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés jusqu'à jeudi prochain, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques de participer à cette importante distinction nationale, a annoncé, lundi dans un communiqué, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

"En application des dispositions du décret présidentiel 24-202 du 24 juin 2024, portant création du Prix du président de la République du meilleur exportateur, modifié et complété, notamment les articles 12 et 13, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques dans le domaine de l'exportation que les délais de candidature au Prix du

président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025 ont été prolongés", lit-on dans le communiqué. La date limite d'inscription et de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 25 décembre courant à 14h00, afin de permettre au plus grand nombre possible d'opérateurs économiques d'y participer, ajoute la même source. Le ministère de tutelle a invité les personnes intéressées à s'inscrire

par voie électronique via le lien suivant : <https://www.mcepe.gov.dz/ind.../ar/meilleur-exportateur-2025>, et à transmettre la déclaration sur l'honneur jointe à cette annonce à l'adresse électronique suivante : [export@mcepe.gov.dz](mailto:export@mcepe.gov.dz), rappelant que les dossiers parvenus après l'expiration du délai fixé ne seront pas pris en considération.

*APS*

## NOUVELLE EXPOSITION DE L'ARTISTE PLASTICIEN FAYÇAL BARKAT

# «TOUCHES» MET EN VALEUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE DE BISKRA

L'artiste plasticien Fayçal Barkat présente, à Alger, une nouvelle exposition mettant en lumière le patrimoine matériel et paysager de la ville de Biskra, connue pour la richesse de son architecture, la beauté de ses sites naturels et sa forte valeur historique et touristique.

Accueillie à la galerie Aïcha-Haddad et visible jusqu'au 30 décembre prochain, l'exposition intitulée « Touches » invite le public à un véritable voyage visuel au cœur de la capitale des Zibans. À travers une trentaine de toiles, dont la majorité est présentée pour la première fois, l'artiste propose une immersion sensible dans l'univers architectural et naturel de cette région emblématique du Sud algérien. Réalisées à la peinture à l'huile et à l'aquarelle, les œuvres exposées restituent des fragments du patrimoine bâti local, notamment à travers des reproductions à l'aquarelle de photographies prises par l'artiste lui-même. Ces toiles mettent en valeur l'habitat oasis traditionnel des ksour de la région de Chetma, révélant la finesse de leurs formes et la singularité de leur architecture.

Marquées par une approche à la fois réaliste et impressionniste, les œuvres de Fayçal Barkat se distinguent par un travail subtil sur la lumière et les

couleurs. L'artiste confie privilégier l'expression des sensations ressenties, en explorant les détails des lieux sous des jeux d'ombres profondes et d'éclairages nuancés. Dans une autre série, réalisée à la peinture à l'huile, l'artiste immortalise la beauté naturelle de plusieurs sites de la région, tels qu'El Kantara, Mchouneche, Boukhalfa (Sidi Zerzour) et les gorges d'El Ghoufi. Ces paysages figurent parmi les sites naturels proposés pour inscription sur la Liste indicative du patrimoine mondial de l'Algérie, témoignant de leur importance culturelle et environnementale.

L'exposition accorde également une place à la ville d'Alger, source d'inspiration pour l'artiste à travers ses



monuments et lieux chargés d'histoire. La Casbah d'Alger, la statue équestre de l'Émir Abdelkader à la rue Larbi-Ben-M'hidi ou encore la Grande-Poste, symbole de l'architecture néo-mauresque, y sont représentés avec la même sensibilité artistique. Artiste autodidacte âgé de 42 ans, Fayçal Barkat a participé à de nombreuses manifestations culturelles à l'échelle nationale, à travers des expositions individuelles et collectives.

À travers une vision artistique singulière, alliant réalisme et impressionnisme, ses œuvres traduisent l'immensité du désert algérien et mettent en valeur la diversité et la richesse du patrimoine culturel national. **Cheklat Meriem**



## GHARDAÏA

### 33 TROUPES ANIMENT LE FESTIVAL NATIONAL DE L'INCHAD

Trente-trois (33) troupes d'inchad (chant religieux), représentant différentes wilayas du pays, animent le Festival national de l'inchad ouvert, dimanche soir, à la Maison de cinéma M'zab de Ghardaïa, à l'initiative de la Direction locale de la culture et des arts.

Placée sous le signe "Mémoire de terre et conscience d'une nation", cette première édition nationale a été lancée par le wali de Ghardaïa, Abdallah Abinouar, en compagnie du représentant du ministère de tutelle, Smail Inezaren, en présence d'un public nombreux. Dans son intervention, le représentant du ministère de la Culture et des Arts a souligné que cette manifestation est susceptible d'animer la scène culturelle, revivifier et préserver le legs immatériel et de permettre aux jeunes de développer leurs compétences lyriques.

Le programme du Festival (21-25 décembre courant) prévoit l'animation, à travers les dix communes de la wilaya, des soirées artistiques, des récitals poétiques, ainsi que des sessions de formation en art de l'inchad, en sus des joutes oratoires pour la prospection de nouvelles voix cantatrices en ce genre lyrique, a

indiqué le commissaire du Festival, Mohamed Nemili. Cet évènement culturel national tend, entre autres objectifs, à la promotion du patrimoine lyrique

du chant inchad et l'animation de la scène culturelle et touristique locale, a conclu le même responsable.

APS



Alger16, Le quotidien du Grand Public

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES  
LE PDF SUR NOTRE SITE : [alger16.dz](http://alger16.dz)



# LA FATIGUE AUGMENTE-T-ELLE LE RISQUE DE COURBATURES ?

**V**ous rentrez d'une longue journée, vos muscles sont lourds, et une sensation de courbature s'installe progressivement ? Pas de hasard : la fatigue joue un rôle réel dans l'apparition et l'intensité des courbatures, expliquent des spécialistes du sport et de la physiologie musculaire. Derrière ce lien se cachent plusieurs mécanismes physiologiques qu'il est utile de comprendre pour mieux prévenir et soulager ces douleurs musculaires fréquentes.

## UN PHÉNOMÈNE FRÉQUENT... MAIS SOUVENT BÉNIN

Les courbatures correspondent à des douleurs musculaires qui surviennent après une activité physique inhabituelle, un effort intense ou même après une période de fatigue générale. Elles résultent d'une accumulation de déchets métaboliques et d'une légère inflammation locale dans les fibres musculaires. Dans la grande majorité des cas, ces douleurs disparaissent spontanément en 24 à 72 heures, sans gravité ni complication. La fatigue, qu'elle soit liée à un manque de sommeil, à de longues heures debout ou à une surcharge de travail physique ou mental, rend les muscles davantage sensibles. Elle favorise l'apparition de courbatures même après des efforts modérés.

## POURQUOI LA FATIGUE AUGMENTE LA SENSIBILITÉ MUSCULAIRE

La fatigue affecte le corps de plusieurs façons, qui contribuent toutes à accentuer les courbatures :

- Inflammation amplifiée : lorsque le corps est fatigué, la réponse inflammatoire après l'effort est plus marquée, ce qui intensifie la sensation de douleur.
- Récupération ralenti : le manque de

sommeil diminue la production d'hormones de croissance et d'autres médiateurs essentiels à la réparation des cellules musculaires. Circulation sanguine moins efficace : une mauvaise circulation ralentit l'élimination des déchets métaboliques produits pendant l'effort, comme l'acide lactique. Coordination altérée : la fatigue peut entraîner des gestes maladroits ou répétitifs qui sollicitent excessivement certaines zones musculaires. Sensibilité accrue à la douleur : le système nerveux devient plus sensible sous l'effet de la fatigue et du stress, ce qui peut rendre la perception des courbatures plus intense.

## COURBATURES ET SIGNAUX D'ALERTE : QUAND CONSULTER ?

Dans la plupart des situations, les courbatures liées à la fatigue ne doivent pas inquiéter. Elles se calment avec du repos, une bonne hydratation et des mouvements doux. Cependant, il est recommandé de consulter un professionnel de santé si :

- la douleur est très intense ou localisée à un endroit précis ;
- elle persiste au-delà de 5 jours ;
- elle vous empêche de marcher ou de bouger normalement ;
- elle s'accompagne de fièvre, de rougeurs ou de gonflement.

Ces signes peuvent être le symptôme d'une blessure, d'une contracture importante, d'une tendinite ou d'un problème plus sérieux nécessitant un examen médical.

## COMMENT LIMITER LES COURBATURES QUAND ON EST FATIGUÉ

Même dans un état de fatigue, certaines habitudes simples peuvent réduire le risque et l'intensité des courbatures :

- Prioriser un bon sommeil, car c'est pendant la nuit que le corps répare et régénère les fibres musculaires.
- S'échauffer correctement avant toute activité physique, même légère, pour préparer les muscles et les articulations.

Augmenter progressivement l'intensité de l'effort plutôt que de commencer brusquement par une séance intense. Boire suffisamment d'eau avant, pendant et après l'exercice pour faciliter l'élimination des déchets musculaires.

Adopter une alimentation équilibrée, riche en protéines, magnésium et autres nutriments essentiels à la récupération musculaire.

Écouter son corps : reconnaître les signes de surmenage et adapter l'entraînement lorsque

l'on est très fatigué.

## SPORT ET FATIGUE : ACTIVITÉ ADAPTÉE OU REPOS ?

Peut-on faire du sport quand on est fatigué ? La réponse des spécialistes est claire : lorsqu'il s'agit d'une fatigue liée à une maladie ou à un état exceptionnel, mieux vaut lever le pied. Forcer dans ces conditions peut :

abaisser le seuil d'essoufflement ;

augmenter la production de déchets musculaires ;

amplifier la douleur et la fatigue globale.

En revanche, une activité douce — marche, étirements légers, yoga — peut être bénéfique sans surcharger les muscles. L'important est que l'effort reste plaisant et non pénible.

## SOULAGER LES COURBATURES UNE FOIS QU'ELLES SONT LÀ

Même installées, les courbatures peuvent être soulagées par quelques gestes simples :

Hydratation régulière : l'eau aide à chasser les déchets métaboliques.

Étirements doux : sans forcer, ils détendent les muscles fatigus.

Chaleur apaisante : une douche chaude, un bain tiède ou une bouillotte peuvent améliorer la circulation et diminuer la tension.

En revanche, certaines habitudes peuvent aggraver les courbatures : reprendre trop vite une activité intense, porter des charges lourdes sans préparation, rester assis ou allongé trop longtemps, ou encore consommer trop de caféine qui favorisent la déshydratation.



LA FATIGUE REND LES MUSCLES PLUS SENSIBLES ET FAVORISE LES COURBATURES, LE PLUS SOUVENT BENIGNES. SOMMEIL, HYDRATATION, MOUVEMENTS DOUX ET ÉCOUTE DU CORPS AIDENT À LES LIMITER ET À PRESERVER LA SANTÉ MUSCULAIRE.

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...  
à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

## NUMÉROS UTILES

**URGENCE ET SÉCURITÉ SAMU**  
021.67.16.16/  
67.00.88

**CHU MUSTAPHA**  
021.23.55.55

**CHU BEN AKNOUN**  
021.91.21.63

**CHU BENI MESSOUS**  
021.93.11.90

**CHU BAINEM**  
021.81.61.13

**CHU KOUBA**  
021.58.90.14

**AMBULANCES**  
021.60.66.66

**DÉPANNAGE GAZ**  
021.68.44.00

**DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**  
021.68.55.00

**SERVICE DES EAUX**  
021.58.32.32/  
58.37.37

**PROTECTION CIVILE**  
021.61.00.17

**SÛRETÉ DE WILAYA**  
021.63.80.62

**GENDARMERIE**  
021.62.11.99/  
62.12.99

**NUMÉROS UTILES**

**AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE**  
021.54.15.15

**AIR ALGERIA (RÉSERVATION)**  
021.28.11.12

**Air France**  
021.73.27.20/  
73.16.10

**ENMTV**  
021.42.33.11/12

**SNTF**  
021.76.83.65/  
73.83.67

**SNTR**  
021.54.60.00/  
54.05.04

**Hôtel Sheraton**  
021.37.77.77

**Hôtel Mercure**  
021.24.59.70/85

**Hôtel El-Djazair**  
021.23.09.33/37

**Hôtel El-Aurassi**  
021.74.82.52

**Hôtel Hilton**  
021.21.96.96

**Hôtel Sofitel**  
621.68.52.10/17



**ALGER16,**  
le quotidien  
du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**



ALGÉRIE - SOUDAN AUJOURD'HUI À 16H00 À RABAT

# COMMENCER PAR UNE VICTOIRE !

P.14

**Petkovic : «Tout pour gagner ce premier match»**

P.14



ALGÉRIE - SOUDAN (AUJOURD'HUI À 16H00 À RABAT)

# COMMENCER PAR UNE VICTOIRE !

**L'équipe nationale fera son entrée aujourd'hui en phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. La victoire est plus qu'indispensable cet après-midi face au Soudan pour entamer le tournoi avec confiance, matérialiser et accentuer la détermination à aller le plus loin possible dans la compétition.**

**A**lgérie – Soudan, l'affiche est attractive, et le duel est prometteur. Ça sonne même comme la bonne entre les deux Nations qui n'ont pu se départager, récemment à Doha, en Coupe arabe Fifa 2025. Sauf que là, l'Algérie se présentera avec son élite, son équipe première, ses grands noms, les Aït Nouri, Bensebaini, Hadj Moussa, Maza... que dirige Vladimir Petkovic. Les Verts ne sont pas considérés comme les grands favoris du tournoi, mais ils sont vus avec respect et suscitent la grande attention. Leur première sortie est très attendue par les fans. Mais pas seulement. Les passionnés de foot, en premiers les Algériens, se tourneront donc, cet après-midi, vers le stade Moulay Hassan de Rabat où l'Algérie affrontera cette sélection du Soudan, à partir de 16 heures, dans un match quasiment décisif pour les Verts dans cette Coupe d'Afrique des Nations 2025. Le duel promet d'être captivant, tant pour les joueurs que pour les supporters des deux équipes et les nombreux observateurs. L'Algérie, ex-championne d'Afrique, mais qui reste sur deux dernières participations désastreuses, se présentera sur le terrain avec l'ambition de rompre avec ses derniers mauvais souvenirs et se repositionner avec son statut de grande Nation du football. Avec un effectif qui n'est pas du tout à présenter avec son armada de stars et de jeunes prometteurs qui contribuent à porter des clubs de renommée des championnats européens, les Fennecs espèrent offrir un spectacle à la hauteur des attentes de leurs fidèles supporters, nombreux à avoir fait le déplacement pour les soutenir à Rabat. Ils étaient des dizaines à quadriller leurs sorties et entrées d'hôtel à chaque entraînement, malgré la pluie qui s'est imposée à Rabat ces derniers jours.

«TOUJOURS POUR LE



## MAILLOT ET POUR LE PEUPLE », DIXIT LUCA ZIDANE

Vladimir Petkovic, conscient de la pression qui entoure son équipe, particulièrement au vu de la sensibilité des relations partagées avec le pays hôte, mettra certainement en avant l'importance de rester concentré sur cet adversaire à absolument ne pas sous-estimer, du reste. Surtout que

côté soudanais, l'équipe, décomplexée et galvanisée, sans doute par sa prestation lors de la dernière Coupe arabe, abordera la rencontre avec la volonté de créer la surprise. La rencontre s'annonce donc cruciale pour les deux équipes, non seulement en termes de points, mais aussi pour l'état d'esprit qui en découlera pour la suite du parcours.

Les coéquipiers d'Adem Zorgane ne sont normalement pas sans savoir tout ça. Lundi dernier, lors de la séance d'entraînement du jour en présence de l'ensemble du groupe, le travail consacré à des exercices, mêlant aspects physiques et technico-tactiques, a été exécuté dans la bonne humeur et l'impatience de mettre enfin le pied dans la compétition. Les Amoura, Attal et Mahrez, le capitaine, pour ne citer que ceux-là, s'en sont donné à cœur joie mais surtout avec sérieux aux ateliers mis en place, pour peaufiner les automatismes et la cohésion collective.

Aujourd'hui, l'heure a sonné. Place au spectacle et à la victoire. Une première qui en appellera d'autres, misent les Algériens, confiants.

«Concentration maximale, détermination totale, tout est orienté vers notre prochain rendez-vous face au Soudan.

Prêts pour le défi... Toujours pour le maillot et pour le peuple », a posté, sur ses réseaux, le néo-portier des Verts, Luca Zidane, le fils de qui tout le monde sait.

Djaffar Chilab

## Petkovic : «Tout pour gagner ce premier match»

Le sélectionneur de l'équipe nationale, Vladimir Petkovic, a affiché hier confiance et sérénité avant le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2025, qui débute cette après-midi avec le match Algérie-Soudan à 16h00 pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée du Groupe E.

C'est difficile à croire, mais la dernière victoire des Verts en CAN remonte à 2019, lorsque l'Algérie avait battu le Sénégal 1-0 pour décrocher le trophée, sous le leadership de Riyad Mahrez. Depuis, le parcours a été semé de désillusions : éliminations au premier tour en 2021 et 2023, souvent

attribuées à un déficit mental selon les observateurs. Aujourd'hui, les Verts ne partent pas favoris et manquent de références récentes, mais Petkovic a tenu à rassurer les supporters.

« J'ai dit à mes joueurs que le passé appartient à hier. Il faut travailler aujourd'hui pour préparer demain... Nous avons l'obligation de donner satisfaction à notre pays et à notre peuple », a affirmé le sélectionneur. Il a insisté sur la confiance et la positivité de son groupe : « Nous sommes sereins, prêts à tout donner. Nous ferons le maximum pour gagner. »

Concernant le match d'aujourd'hui, crucial pour bien lancer la compétition, Petkovic a souligné la difficulté de ce premier rendez-vous : « Le premier match est toujours délicat, surtout après une période de préparation. Nous devons respecter notre adverse tout en ayant confiance en nos propres qualités. » Le sélectionneur a ajouté qu'il avait pu analyser le Soudan lors du CHAN 2025 et récemment à la Coupe arabe Fifa 2025 au Qatar. « Nous avons profité de ces compétitions pour observer leur jeu, pratiquement avec le même effectif, ce qui nous donne des repères précis », a-t-il précisé.

Outre le Soudan, l'Algérie, qui participe pour la 21<sup>e</sup> fois à la CAN, affrontera également le Burkina Faso et la Guinée équatoriale, dont le match de groupe aura lieu à 13h30. L'objectif est clair : sortir du groupe et lancer la compétition sur de bonnes bases.

Hier matin, l'équipe nationale a tenu sa dernière séance d'entraînement avant le match, un galop ouvert partiellement à la presse et précédé d'une zone mixte. Cette séance a permis à Petkovic de finaliser son onze titulaire et de décider des remplaçants pour le banc. Rappelons que les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les huitièmes de finale. L'Algérie devra donc entrer avec détermination et concentration pour éviter les erreurs du passé.

G. S. E.



CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

# LA LIGUE DES NATIONS AFRICAINE SERA ORGANISÉE CHAQUE ANNÉE

**La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé, lundi dernier, le lancement de la Ligue des Nations africaine, une nouvelle compétition de sélections nationales seniors qui sera organisée chaque année à partir de 2029.**

Cette épreuve réunira les meilleurs joueurs africains évoluant dans les plus grands championnats mondiaux. Selon la CAF, ce projet sera mis en place en partenariat avec la Fifa, dans l'objectif d'élever le niveau et la visibilité des compétitions africaines de sélections nationales. Lors des années de Coupe du monde, les neuf ou dix équipes africaines qualifiées se consacreront exclusivement à leur préparation, sans aucune compétition continentale senior organisée sur cette période. Le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, s'est montré enthousiaste face à ces réformes : « Nous sommes très satisfaits des changements introduits. Ils permettront aux compétitions africaines de sélections nationales seniors de figurer parmi les meilleures au monde, avec la participation annuelle des meilleurs joueurs africains évoluant dans les grands championnats internationaux. »

Au-delà de l'aspect sportif, la CAF met également en avant d'importantes retombées financières et commerciales. Grâce à la restructuration des compétitions et à un appel d'offres d'un milliard de dollars, chaque association membre percevra un million de

dollars par an, soit cinq fois plus que les 200 000 dollars versés auparavant.

Ces nouvelles ressources serviront notamment à la formation et au développement des jeunes joueurs et joueuses, considérés comme un investissement stratégique pour l'avenir du football africain. Les compétitions de jeunes, masculines et féminines, le football de clubs, ainsi que les compétitions zonales et régionales, bénéficieront d'un soutien financier et structurel renforcé.

La CAF prévoit également des moyens accrus pour assurer des salaires compétitifs à ses employés.

Enfin, le président de la CAF a confirmé que les dotations financières de la Ligue des champions africaine et de la Coupe de la Confédération seront revues à la hausse, avec des annonces attendues après la CAN 2025. Pour rappel, cette Ligue des Nations africaine, inspirée du modèle de l'UEFA, avait été officiellement évoquée par Patrice Motsepe samedi dernier, avec une entrée en vigueur programmée en 2029.

**A.Amine**



## LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 8<sup>e</sup> JOURNÉE)

### L'USMA GAGNE LA SAOURA ET TIENT DÉJÀ SON OBJECTIF DE L'ALLER

L'USM Alger a battu, avant-hier en soirée (2 - 0), la JS Saoura, lors du match qui les opposait, au stade du 5-Juillet, pour le compte de la mise à jour de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1. Les buts de la rencontre ont été inscrits par le défenseur central Adem Alilet (16') et Glody Likonza (77') pour les Rouge et Noir. Ce qui permet aux Algérois de

remonter à la 2<sup>e</sup> place au classement général avec 22 points, soit à trois unités du leader, le MC Alger, qui compte, toutefois, 3 matchs en retard encore à livrer. Belle performance de l'USMA qui a réussi une ascension spectaculaire au tableau, réalisant ainsi, avant l'heure, son objectif de terminer la phase aller à la 2<sup>e</sup> place.\*

#### CR BELOUIZDAD – ES SÉTİF DÉLOCALISÉ AU 5-JUILLET

Par ailleurs, le troisième match en retard programmé par la Ligue de football professionnelle, cette semaine, a subi un changement concernant le lieu de son déroulement. En effet, l'opposition prévue entre le

CR Belouizdad et l'ES Sétif, dans le cadre de la mise à jour de la 8<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, initialement au stade Nelson-Mandela, pour demain, jeudi 25 décembre 2025, à partir de 19h30, a été finalement délocalisée au stade du 5-Juillet. C'est ce qu'a indiqué la LNFP dans un communiqué diffusé avant-hier. En revanche, la date et l'horaire de la rencontre restent inchangés, a précisé l'instance.

A signaler que le duel sera arbitré par Taïb Boudéral Youcef assisté de Sahbi Akram et Boutiba Boualem, tandis que Boukhalfa Nabil est désigné comme referee principal à la VAR.

**D. C.**

#### JS KABYLIE : «Medane n'a déposé aucune démission»

Du week-end sportif dernier, marqué par la défaite (1 - 0) de la JS Kabylie à Sétif contre l'ESS, l'opinion a retenu également cette sortie peu ordinaire du directeur général sportif de l'équipe kabyle qui avait suggéré son départ. Si le concerné avait bien mis la forme pour le dire ouvertement et de manière solennelle, en s'invitant carrément à la conférence de presse d'après-match habituellement réservée aux deux entraîneurs, n'empêche que dans le fond, le concerné a bien pris le soin de nuancer ses propos. « J'aurais aimé me présenter devant vous dans d'autres conditions, mais Allah Ghaleb (force est à Dieu), ça ne veut pas redécoller. On n'y arrive pas ! (...) Pour changer quelque chose, il faut faire quelque chose... Moi, personnellement, je souhaiterais partir et laisser ma place à quelqu'un qui va venir apporter un plus... », avait-il déclaré. Cela avait suffi pour l'ensemble des médias présents pour tout de suite répercuter « la démission » de Hakim Medane. A peine quelques minutes après, c'est tout le paysage médiatique national, y compris les télés, qui s'est emparé de cette supposée démission. Or, jusqu'à hier en milieu de

journée, à la direction de la JSK, on ne savait toujours pas ce qu'il en était vraiment de cette sortie du directeur général sportif du club. « Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'on n'a reçu aucune démission de M. Medane », se limitait-on à rétorquer. A-t-on alors mal saisi la sortie de Medane ? A revoir la vidéo de son intervention, le plus novice conclura que oui ! Car il n'a, à aucun moment, annoncé sa démission. « Je souhaiterais partir... », a-t-il juste dit, en dépit de toute la gravité qui a entouré son intervention. Ira-t-il, pour autant, jusqu'à concrétiser son « souhait » dans les heures qui viennent ? Seul l'avenir le dira. En ce qui concerne le manager Doudène, sa présence, avant-hier, à la séance de reprise des entraînements, a déjà mis fin aux rumeurs le donnant aussi démissionnaire. Aussi, à propos du conseil d'administration qui s'est réuni avant-hier à Alger, si la direction du club confirme bien la tenue du clavé, elle précise cependant qu'il s'agissait là d'un rendez-vous qui figurait dans le calendrier régulier de l'instance et aucunement d'une quelconque réunion convoquée d'urgence.

**D. C.**

#### LIGUE 1 (14<sup>e</sup> journée)

**Vendredi 26**  
USMK - CSC (15h00)  
JSS - MCE (15h00)

**Samedi 27**  
O Akbou - USMA (14h00)  
PAC - MBR (14h00)  
JSK - ASO (17h00)

**Lundi 29**  
ESM - EBSA (14h00)  
MCO - CRB (17h00)  
MCA - ESS (19h30)



**MEXIQUE**- Le bilan grimpe à cinq morts dans l'accident d'un petit avion de la Marine mexicaine, qui réalisait un transport médical vers l'Etat américain du Texas, a annoncé hier l'institution.

**SÉOUL**- Le lancement du premier lanceur spatial commercial sud-coréen a échoué en raison d'une anomalie après son décollage, ont annoncé hier les médias locaux.

**ROME**- La chute drastique de l'aide alimentaire risque d'impacter lourdement les milliers de réfugiés congolais au Burundi, a alerté, lundi dernier, le Programme alimentaire mondial (PAM).

**LA HAYE**- Neuf personnes ont été blessées lundi dernier, dont trois grièvement, quand une voiture a foncé dans la foule à Nunspeet, à environ 70 kilomètres à l'est d'Amsterdam, aux Pays-Bas, ont indiqué les services de la police.

**MADRID** - Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a légèrement remanié lundi dernier son gouvernement, au lendemain de la défaite de son parti aux élections dans la région d'Estrémadure, où la droite a gagné et l'extrême droite a réalisé des avancées significatives.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT VERS UNE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET UN RENFORCEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

**Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion du gouvernement axée sur deux dossiers majeurs portant sur l'avenir numérique du pays et l'amélioration de l'éducation spécialisée pour les enfants à besoins particuliers, a indiqué un communiqué.**

La réunion a débuté avec l'examen d'un avant-projet de loi relatif au domaine du numérique. Ce texte constitue une étape stratégique pour la mise en place d'un écosystème numérique national efficace et sécurisé. Il prévoit la création d'un modèle de gouvernance moderne, reposant sur une numérisation globale comme levier de performance administrative et de gestion des affaires publiques. L'objectif est clair : établir un cadre juridique solide accompagnant la transformation numérique, garantissant sa durabilité et son efficacité et permettant à l'Algérie de s'engager



pleinement dans l'ère numérique. Cette initiative traduit la volonté des autorités de consolider les bases légales et institutionnelles nécessaires pour accompagner le pays vers une administration publique plus agile, transparente et connectée. Par ailleurs, le gouvernement a examiné, lors de cette même réunion, un projet de décret exécutif encadrant la création, l'organisation, le fonctionnement et le contrôle des établissements privés. Cela couvrira également les établissements d'enseignement spécialisés pour les

enfants atteints de handicap mental. Ce texte vise à soutenir la multiplication de ces structures, à améliorer leur organisation et leur fonctionnement, et à répondre aux exigences de la loi n°25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques. Ce projet illustre la volonté de l'Etat de généraliser l'accès aux structures d'accueil spécialisées sur l'ensemble du territoire

national, renforçant ainsi les efforts en matière de prise en charge des enfants à besoins particuliers. Il s'inscrit dans une logique de soutien aux familles et de promotion d'une éducation inclusive et de qualité. Ces décisions démontrent l'engagement du gouvernement algérien à conjuguer innovation numérique et progrès social, deux piliers essentiels pour construire une société moderne, inclusive et résiliente face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

G. S. E.

## ALLEMAGNE MANIFESTATION À BERLIN CONTRE L'AGGRESSION SIONISTE À GHAZA

La capitale allemande, Berlin, a été le théâtre, samedi soir, d'une vaste manifestation en soutien à la Palestine et pour dénoncer l'agression sioniste à Gaza, rapporté l'agence de presse palestinienne (Wafa). Des centaines de manifestants se sont rassemblés à Oranienplatz, dans le quartier de Kreuzberg, scandant des slogans hostiles à l'entité sioniste, avant de marcher en direction de la mairie de Neukolln, pour dénoncer les violations continues commises par les forces d'occupation à



l'encontre du peuple palestinien, précise Wafa. Les participants ont brandi des drapeaux palestiniens, ainsi que des pancartes portant des messages tels que "La dignité humaine est inviolable" et "Liberté pour les prisonniers

palestiniens", ajoute la même source. Ils ont également appelé à poursuivre en justice les responsables pour crimes de guerre, scandant des slogans parmi lesquels "Stop au génocide" et "Les enfants veulent vivre".

### LA LIGUE ARABE DÉNONCE

Par ailleurs, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou Al-Gheith, a condamné la décision de

l'occupation sioniste d'approuver la création de 19 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée.

"La création de 19 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée est une grave défiance envers le droit international rejetant toute activité de colonisation", a indiqué le porte-parole officiel du secrétaire général de la Ligue arabe, Jamal Rushdi, dans un communiqué.

Il a souligné que "l'expansion manifeste des colonies illégales vise à empêcher la création d'un Etat palestinien et reflète la nature du gouvernement" sioniste.

## SÉGOLÈNE ROYAL ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION FRANCE-ALGÉRIE

L'ancienne ministre socialiste et candidate à la présidentielle en France, Ségolène Royal, a été élue récemment présidente de l'association France-Algérie. Elle succède à un autre ancien du parti socialiste français, Arnaud Montebourg, en l'occurrence. Ségolène Royal s'est distinguée ces derniers temps par ses prises de position en faveur du dialogue et d'une relation apaisée entre la France et l'Algérie, au moment où l'extrême droite et ses relais passent leur temps à dénigrer l'Algérie. Son arrivée à la tête de l'association intervient dans un contexte marqué par des tensions persistantes dans les relations entre Paris et Alger.



## L'ARMÉE SAHRAOUIE CIBLE DES RETRANCHEMENTS DES FORCES D'OCCUPATION MAROCAINES DANS LE SECTEUR DE FARSA

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia, leur infligeant des "pertes humaines et matérielles", a indiqué lundi dernier un communiqué militaire du ministère de la Défense sahraouie.

Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, lundi dernier, par d'intenses bombardements, des bases et des positions des forces d'occupation marocaines dans les régions d'Al Fayine et de Grarat Echdida dans le secteur de Farsia, précise le communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS).

L'Armée sahraouie a également ciblé, lundi dernier, une base de soutien et d'appui de l'occupant marocain dans la région de Echerk Tourta dans le secteur de Guelta.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée d'occupation marocaine, "lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles" le long du mur de la honte (mur de sable), a conclu le communiqué.